



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-quatre mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
 étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
 après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
 Présents.....30
 Votants.....34

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur RICHARD

Délibération numéro :
2016/063

Projet d'extension de
l'espace de glisse urbaine :
recherche de financements

ETAIENT EXCUSES : Claude ASSIER pouvoir à Daniel DIAZ, Sylvie AYOT pouvoir à Alain NAYRAC, Barbara OZANEUX pouvoir à Patrice GINESTE, Frédéric FABRE pouvoir à Nadine TUFFERY

ETAIENT ABSENTS : Denis BROUGNOUNESQUE

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Paul DARDE, Directeur du Pôle projets urbains et aménagements de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 30 mars 2016, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 18 mars 2016
Le Maire

Considérant le site de glisse urbaine sis parc des sports Gabriel Monteillet, réalisé en 2007 par la Ville de Millau ;

Considérant l'évolution du nombre de pratiquants et l'évolution des usages de pratique sur ce site ;

Considérant la demande des jeunes, relayée par la Maison des Jeunes et de la Culture de Millau, pour la réalisation plus particulièrement d'un bowl ;

Considérant que ce projet d'extension revêt plusieurs intérêts, à savoir :

- équipement sportif situé au coeur du parc des sports G Monteillet, son extension apporterait un complément certain à la pratique de la glisse urbaine et participerait au développement de la pratique sportive pour tous. Ce site est ouvert 7 jours sur 7 en accès libre et gratuit.
- équipement touristique, situé en bordure du Tarn face aux campings, et proche du centre ville, il participe à l'animation touristique du territoire.
- mêlant pratiquants et spectateurs de tout âge avec des gradins présents sur place, il est un lieu important d'animation de la cité, facteur de lien et de mixité social. En outre, les jeunes y organisent régulièrement des compétitions en partenariat avec la MJC et l'association « ASTUSS » organisatrice de contests Midi Pyrénées de skateboard notamment.

Considérant la démarche participative initiée par la ville de Millau dans le cadre de réunions de travail qui se sont tenues les 4 et 23 décembre ainsi que le 13 janvier 2016, associant les pratiquants à l'élaboration du projet ;

Considérant que le projet de conception ci-joint recueille un consensus auprès des jeunes et que son financement est inscrit au plan prévisionnel d'investissement de la Ville ;

Aussi, après avis favorable de la commission des sports du 11 mars 2016, il est proposé au Conseil Municipal :

1. **D'APPROUVER** le projet d'extension de l'espace de glisse urbaine sis Parc des sports G Monteillet ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès :
 - de l'Europe au titre du FEADER,
 - de la Communauté de Communes Millau Grands Causses au titre des fonds de concours « Projets communaux » ;
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant et à percevoir les sommes allouées.

Les crédits sont inscrits au TS 124 Nature 414 Fonction 2315

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

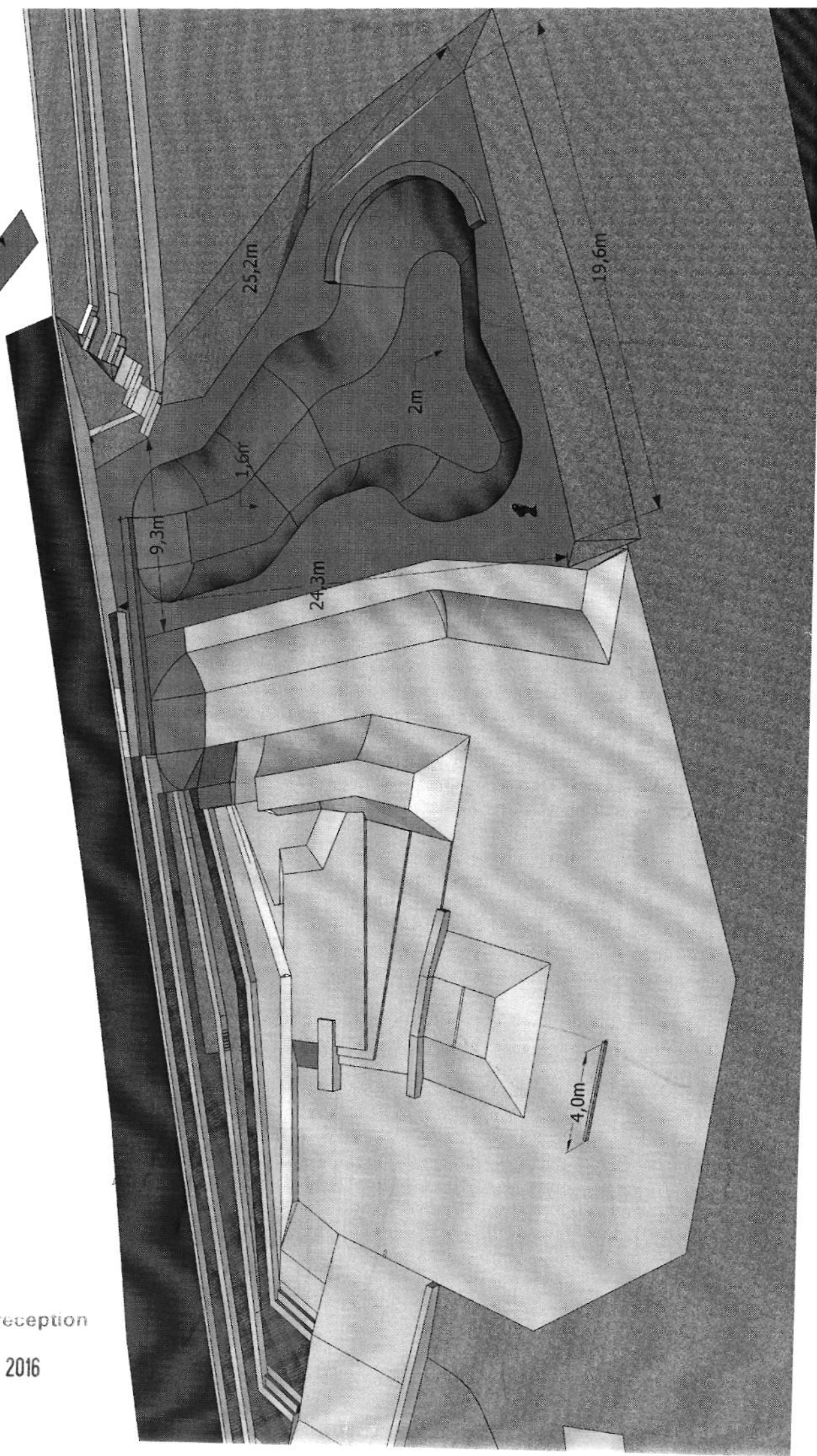
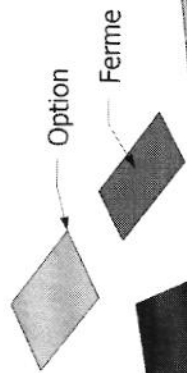
Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



Accusé de réception

Reçu le **31 MARS 2016**



Accusé de réception

Reçu le 31 MARS 2016